EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 6 novembre 2026

Délibération 16/2026 : Débat d'Orientations Budgétaires 2027

- Vu les articles L.1431-1 et suivants et R.1431-1 et suivants du CGCT
- Vu la loi 2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée, relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le décret 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Établissements Publics de Coopération Culturelle

Étaient présents :

Agnès LANGEVINE, Christophe MANAS (visioconférence), Patrick CASES, Hermeline MALHERBE (visioconférence), Charles CHIVILO, Georges BARTOLI, Geneviève ERRAMUZPÉ (visioconférence), Alexandre DOULUT (visioconférence), Jean-Baptiste LLATI, Gaëlle CERATTI

Excusés :

Carole DELGA, Eliane JARYCKI, Julien BARAILLE, Laurence FRANCOIS, Olivier ROMERO GAYO, Rémi LACAPERE, Marie-Edith PERAL, Jean-Jacques LOPEZ, Isabel ALTADILL-CHICHET, Bernadette COSTASECA, François LEMARTINEL

Considérant :

L'élaboration du Budget Primitif doit être précédée, dans les deux mois de son adoption, d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B).

Le D.O.B ne constitue pas un acte budgétaire au sens d'une autorisation d'engager des dépenses ou de percevoir des recettes, mais d'un moment d'échanges et de démocratie budgétaire.

À partir d'informations sur la situation financière de l'établissement et sur ses perspectives d'évolution, le D.O.B doit aboutir à la définition des priorités et d'indications générales selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Ces indications et informations figurent dans le rapport ci-joint dont le Conseil d'Administration est invité à prendre connaissance et à débattre.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2027

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2027 s'inscrit dans un calendrier très particulier.

Il devance de quelques semaines la présentation des conclusions de l'audit organisationnel et financier initié par le Conseil Départemental ainsi que l'examen par le Conseil d'Administration du projet de candidature porté par la Directrice de l'EPCC pour le renouvellement de son mandat.

La construction du Budget primitif 2027 devra prendre en compte et articuler l'ensemble de ces séquences pour répondre aux exigences de fiabilité et de sincérité qu'appelle cet exercice de prévision et de dialogue financier.

A l'occasion des orientations budgétaires, l'assemblée délibérante est ainsi invitée à prendre connaissance du contexte dans lequel se prépare le budget de l'année prochaine et des grands enjeux programmatiques et financiers identifiables à ce stade pour l'EPCC.

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE

Après une rapide présentation du contexte général dans lequel se prépare le budget 2027, des développements plus conséquents seront consacrés à la situation financière de l'établissement.

I. La forte dégradation du contexte externe

À l'incertitude chronique qui accompagne depuis plusieurs exercices la construction des budgets locaux (B), s'ajoute une nette dégradation des indicateurs macros économiques (A).

A. La dégradation des indicateurs macro-économiques

- **Au niveau international**

L'examen des orientations budgétaires pour 2027 intervient dans un environnement économique, financier et institutionnel particulièrement incertain.

Après une relative résilience de l'économie mondiale en 2025 et au premier semestre 2026, les tensions géopolitiques et énergétiques ont assombri les perspectives.

Le nouveau choc énergétique, la remontée de l'inflation et le maintien de taux d'intérêt élevés, illustré par le rendement des OAT qui atteint près de 5% aujourd'hui, rendent ainsi les perspectives pour 2027 particulièrement dépendantes de l'évolution de la situation internationale.

- **Au niveau national**

Dans ce contexte, la France présente une situation plus dégradée que celle de ses principaux partenaires européens.

Après un recul du PIB au premier trimestre 2026 et une stagnation au deuxième, la croissance serait limitée à 0,4 % en 2026, contre 0,9 % en 2025. Le pouvoir d'achat se contracterait pour la deuxième année consécutive et le chômage atteindrait 8,6 % en fin d'année.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

Ces fragilités se conjuguent à une situation toujours très contrainte des finances publiques, avec un déficit de 5,1 % du PIB en 2025 et une dette atteignant 119 % du PIB au deuxième trimestre 2026, soit 3 595,5 Mds €, dans un contexte d'instabilité politique et budgétaire. Il s'agit du plus haut niveau d'endettement atteint depuis 1946.

B. L'incertitude budgétaire, politique et sociale

Les arbitrages du Projet de Loi de Finances 2027 (PLF) constituent une incertitude majeure, tant sur l'évolution des ressources que sur la nouvelle contribution attendue des collectivités au redressement des comptes publics.

Si le Gouvernement affiche un objectif de limitation de la progression de leurs dépenses de fonctionnement au niveau de l'inflation, estimée à 1,8 %, le montant et les modalités de leur contribution ne sont pas encore arrêtés.

Déposé à l'Assemblée nationale le 1er octobre, le PLF vise, sur la base d'une croissance prévue à 1 %, un déficit public ramené à 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2027, contre 5,4 % pour 2026. L'effort total de redressement annoncé atteindrait 54 milliards d'euros.

Les collectivités seraient appelées à contribuer à hauteur de 5,5 milliards d'euros.

Autant de paramètres qui pourront impacter les collectivités fondatrices du Mémorial, et par voie de conséquence l'EPCC, sans compter les éventuelles réorientations des politiques sectorielles de l'État que pourraient entraîner l'évolution du climat social et/ou les résultats des échéances électorales nationales prévues en 2027.

II. La situation financière de l'établissement

Globalement, les charges de fonctionnement de l'EPCC sont maîtrisées et les recettes de fonctionnement sont maintenues dans une bonne dynamique. Les fluctuations observées sur l'exercice en cours, essentiellement imputables à la refonte de l'exposition permanente, ne constituent pas un signal de dégradation des fondamentaux de gestion.

A. Des charges impactées conjoncturellement par la refonte de la scénographie

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2022	Prev Audit 2022	Réalisé 2023	Prev Audit 2023	Réalisé 2024	Prev Audit 2024	Réalisé 2025	Projections 2026
Charges à caractère général	*800420 €*	*888758 €*	784375 €	*885893 €*	774101 €	*903999 €*	738131 €	805000 €
Charges de personnel	*945387 €*	*866159 €*	955472 €	*861742 €*	927969 €	*882373 €*	950939 €	934000 €
Autres charges (y compris amortt)	*18742 €*	*18742 €*	28607 €	*28607 €*	22001 €	*22001 €*	39206 €	37000 €
Dépenses totales	***1764549 €***	*1773659 €*	**1768454 €**	*1776242 €*	**1724071 €**	*1808373 €*	**1728276 €**	**1776000 €**

- **Les charges de personnel sont contenues en dessous de la barre** de 950.000€, nonobstant les revalorisations indiciaires, l'augmentation des taux de cotisation CNRACL et l'avancement de carrière des agents. Cette stabilisation a été rendue possible par le renforcement de la polyvalence des emplois, l'optimisation du calendrier de recrutement durant la phase de travaux et bien entendu le soutien croissant de l'Éducation Nationale avec la mise à disposition pérenne de moyens humains au sein du pôle pédagogique (1,5 ETP). Une contribution en nature majeure pouvant être estimée à environ 100.000 €.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

- **Les charges générales** sont maintenues dans une enveloppe s'élevant à 800.000 €, enveloppe qui pourrait être très légèrement dépassée cette année en raison des charges exceptionnelles liées à l'inauguration des nouveaux parcours de visite (30.000 €) et aux dépenses supplémentaires de communication engagées pour accompagner le lancement de cette nouvelle étape (+ 40.000 €). A noter que ces charges exceptionnelles supplémentaires auraient été plus importantes si les collectivités fondatrices ne s'étaient pas engagées aux côtés de l'EPCC pour l'organisation du vernissage et le financement d'une partie importante du plan média.

B. Des recettes impactées par la prolongation du chantier

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2022	*Prev Audit 2022*	Réalisé 2023	*Prev Audit 2023*	Réalisé 2024	*Prev Audit 2024*	Réalisé 2025	Projections 2026
Contribution statutaire de la Région	*735000 €*	*735000 €*	735000 €	*735000 €*	735000 €	*735000 €*	735000 €	735000 €
Contribution exceptionnelle CR							92823 €	25000 €
Contribution statutaire du Département	*395000 €*	*395000 €*	395000 €	*395000 €*	395000 €	*395000 €*	395000 €	395000 €
Contribution exceptionnelle CD							38549 €	0 €
Etat (Dilcrah DPMA DRAC)	*182500 €*	*175000 €*	182067 €	*175000 €*	229956 €	*175000 €*	210395 €	220000 €
Autres subventions ou produits de gestion	*30327 €*	*59000 €*	39856 €	*59000 €*	31902 €	*59000 €*	36581 €	115000 €
Ressources propres (dont mécénat)	*347180 €*	*285000 €*	285758 €	*285000 €*	327225 €	*290000 €*	265007 €	253000 €
Recettes totales	***1690007 €***	*1649000 €*	**1637681 €**	*1649000 €*	**1719083 €**	*1654000 €*	**1773355 €**	**1743000 €**

- Bien que ralenti par le chantier de refonte de la scénographie (- 40.000 € sur le seul exercice 2026), le maintien d'un bon niveau de ressources propres reste un marqueur important des 5 dernières années d'exploitation.

- L'engagement des collectivités fondatrices au-delà du niveau de leur contribution statutaire pour soutenir l'établissement pour l'aider à faire face aux pertes d'exploitation liées à la fermeture partielle de l'établissement sur plusieurs mois explique également la bonne tenue du niveau de recettes totales sur les deux derniers exercices.

- Enfin, sans revenir sur le soutien en personnel apporté par l'Éducation Nationale, le maintien du niveau des subventions versées par l'État pour soutenir les actions du Mémorial (plus de 200.000 €/an) mérite également d'être souligné.

C. Des fondamentaux de gestion qui restent corrects

La maîtrise des charges sur le temps long, la fidélité remarquable des partenaires financiers de l'EPCC mais également du public malgré les perturbations et aléas liés au chantier de la refonte permettent de clôturer, sans préjudice des conclusions à venir de l'audit de l'EPCC, le mandat « ERE 2022-2026 » sur des résultats comptables préservés.

	Réalisé 2022	*Prev Audit 2022*	Réalisé 2023	*Prev Audit 2023*	Réalisé 2024	*Prev Audit 2024*	Réalisé 2025	Projections 2026
Résultat	*-74542 €*	*-124659 €*	-130773 €	*-127242 €*	-4988 €	*-154373 €*	45079 €	-33000 €
Réserves	550930 €	*558160 €*	420157 €	*430918 €*	408485 €	*276545 €*	449734 €	416734 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

DEUXIÈME PARTIE : LES ENJEUX DU BUDGET 2027

Au regard du calendrier et des échéances structurantes qui attendent le Mémorial dans les prochains mois, les grands équilibres du budget 2027 devront être pensés et construits dans un cadre annuel pour les adapter aux différentes décisions prises par l'assemblée délibérante (II). Première étape de ce cycle budgétaire, l'adoption du budget primitif aura vocation à accompagner la transition entre deux projets d'établissement (I).

I. Un Budget Primitif construit pour accompagner la transition

L'exercice 2027 sera inéluctablement un exercice de transition. Il assurera la liaison entre la finalisation du Projet d'Établissement « ERE » (Éclairer, Rayonner, Éduquer) mis en œuvre ces 5 dernières années, le déploiement en année pleine des potentialités d'exploitation offertes par le nouveau parcours scénographique et le prochain projet d'Établissement dont le Conseil d'Administration dotera le Mémorial pour les 3 prochaines années.

A. Un socle solide…

1) La dynamique finale de ERE

Sans préjuger des orientations qui seront arrêtées à l'occasion de l'adoption du nouveau projet d'établissement**,** l'exercice 2027 sera, en toute hypothèse, fortement structuré par les actions finales venant clore le projet ERE dans les 3 champs qui l'innervent :

- **Éclairer** : fortement mobilisés ces dernières années par le projet de refonte de la scénographie, les membres du Conseil scientifique pourront en 2027 à la fois contribuer au travail de valorisation des connaissances et ressources mobilisées pour l'exposition permanente avec notamment la production d'un catalogue, mais également s'engager dans de nouveaux champs de recherche liés à des périodes (épuration, prisonniers de guerre, centre de rétention, ...) ou des enjeux scientifiques encore peu investigués (post mémoire, ...). L'arrivée d'une nouvelle responsable scientifique disposant d'une solide expérience dans le domaine de la gestion des archives permettra en outre de poursuivre la structuration des fonds, des collections et des ressources du Mémorial en vue de leur conservation et de leur valorisation auprès des familles, de la communauté scientifique et du public.

- **Rayonner** : l'adoption d'une programmation scientifique dans un cadre annuel (septembre à juin) permet de disposer d'une visibilité sur les deux tiers de l'année 2027. Concrètement, ce sont d'ores-et-déjà trente rendez-vous qui sont proposés au public de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifié qui fréquente les soirées du Mémorial. Perçu comme une sorte de refuge par un public cherchant des espaces de réflexion et d'échanges apaisés, le Mémorial s'affirme également comme un lieu pivot dans la production et la diffusion culturelle dont se saisissent les acteurs locaux à la faveur de partenariats sans cesse plus nombreux et plus intégrés. Cette dynamique partenariale va d'ailleurs s'élargir avec la production de la prochaine exposition temporaire, « l'art en cage » pensée à l'échelle territoriale des camps de la zone sud en lien notamment avec le Mémorial du camp de Gurs et le Site Mémorial du camp des Milles.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

Cette dynamique d'activité, génératrice d'image et de fréquentation, sera portée et accompagnée par un ou une nouvelle responsable de communication

- **Éduquer** : désormais balisée par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclu avec le Rectorat des académies de Montpellier et de Toulouse, la politique pédagogique du Mémorial se structurera en 2027 autour de :
  - ✓ la mobilisation du potentiel de transmission des nouveaux parcours de visite,
  - ✓ l'inclusion des publics les plus éloignés des politiques mémorielles et d'éducation à la citoyenneté
  - ✓ l'organisation des premières classes « patrimoine et mémoire » envisagées à l'échelle nationale avec l'académie de Créteil et le soutien de la Fondation Seligmann ou à l'échelle européenne avec le Mémorial d'Osnabrück (Allemagne)

2) La dynamique de la nouvelle scénographie

L'exercice 2027 sera aussi le premier exercice complet d'exploitation de la nouvelle scénographie. Il bénéficiera des effets de la politique active de communication menée à l'occasion du lancement de la nouvelle exposition permanente avec le soutien des collectivités fondatrices ainsi que du « bouche à oreille » lié aux excellents retours et commentaires publics des premiers visiteurs.
Ces retours positifs, conjugués à l'allongement de la durée/densité de la visite, conduiront certainement à l'émergence de nouvelles formes d'usage d'un lieu qui se visite et se revisite.

B. … appelé à prendre une nouvelle dimension

La dynamique de développement impulsée par le projet ERE constituera une solide base d'appui pour l'enclenchement de la nouvelle étape de l'histoire du Mémorial que portera le prochain projet d'établissement.

Ce projet d'établissement sera construit à partir du projet de candidature présenté lors du Conseil d'Administration du mois de décembre par la Directrice de l'EPCC dans la perspective du renouvellement de son mandat.

Il intégrera les échanges et les résultats du dialogue qui accompagneront cette procédure de renouvellement, notamment sur la priorisation des actions et leur financement.

Il pourra également servir de base à la conclusion, au courant du premier semestre 2027, d'une convention pluriannuelle (3 ans) d'objectifs et de moyens avec les collectivités fondatrices permettant de donner de la visibilité à moyen terme à l'EPCC, de fournir un outil de pilotage stratégique et d'évaluation des actions mises en œuvre.

Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de ce nouveau projet s'appuiera sur l'équilibre d'une équipe administrative et technique composée à la fois d'agents en poste depuis plusieurs années, apportant leur expertise et leur bonne connaissance de l'établissement, mais également de nouveaux profils dans le champ scientifique, de l'éducation artistique et culturelle ou de la communication qui permettront de renouveler les regards.

Enfin, la mise en œuvre du prochain projet d'établissement pourrait coïncider avec l'enclenchement de la phase 2 du programme de refonte du parcours scénographique si les collectivités fondatrices devaient confirmer la poursuite de l'opération. Cette deuxième phase s'articulera autour d'un volet de préservation et de valorisation du patrimoine extérieur ainsi qu'une réorganisation des fonctions du hall d'accueil du Mémorial pour y

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

proposer de nouvelles informations sur l'architecture du bâtiment et la genèse du projet ou faciliter l'accès à des ressources (physiques et numériques) dans un espace billetterie/librairie/café repensé au bénéfice d'un meilleur accueil du public et de meilleures conditions de travail pour les agents.

II. Un Budget Primitif construit pour préserver les fondamentaux de gestion

A. Penser le Budget Primitif 2027 comme une étape dans un cadre annuel

Sur le plan formel, il conviendra d'articuler le cycle budgétaire avec le calendrier de la gouvernance du site pour ajuster les prévisions aux décisions prises par l'assemblée :

- **Décembre 2026** : présentation des résultats de l'audit initié par le Département/ Présentation du projet de candidature / vote du BP 2027 sur la base d'un scénario au « fil de l'eau »

- **Mars 2027** : vote du Compte Financier Unique 2026/ présentation du projet d'établissement (adaptation du projet de candidature pour le transformer en PE / ajustement des projections financières en fonction des résultats du dialogue financier avec les collectivités fondatrices)

- **Juin 2027** : adoption d'une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle (COM) avec les collectivités fondatrices / vote du BS intégrant les orientations définies dans la COM et les priorités 2027 du projet d'établissement

B. Penser le Budget Primitif comme une étape permettant de préserver les fondamentaux de gestion

Dans l'impossibilité de préjuger des orientations et des choix opérés par les collectivités fondatrices et le Conseil d'Administration à l'issue de la présentation du projet de candidature et des conclusions de l'audit initié par le Département, il est proposé de construire le Budget Primitif 2027 dans une logique de continuité et de préservation des fondamentaux de gestion.

1) Contenir les charges de fonctionnement dans leur périmètre actuel

Le retour à un fonctionnement « normal » du Mémorial (fin du chantier, absence de dépenses exceptionnelles) permet d'envisager la poursuite des bonnes tendances mise en évidence par les comptes administratifs et CFU successifs :

- **Maintenir les frais de personnel sous la barre des 950.000 €** : malgré une nouvelle hausse des cotisations de retraites CNRACL (+ 15 000 €) et les effets du Glissement Vieillesse Technicité (avancements de carrière des agents en poste), cet objectif semble atteignable compte tenu de la structure actuelle des effectifs. Sous réserve toutefois d'un retour rapide d'agents actuellement en maladie.

- **Contenir les charges générales sous la barre des 800.000 €** en s'appuyant notamment sur les prix de l'électricité garantis par le marché « groupé » négocié par le SYDEEL 66 et sur la renégociation du marché d'entretien et de nettoyage du MCR.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

Les autres dépenses courantes étant largement moins volatiles, l'EPCC est en capacité d'adapter son niveau d'activité aux moyens dont il dispose.

2) Sécuriser les recettes et les moyens mis à disposition

En complément de la garantie statutaire du niveau de contributions des collectivités fondatrices dont bénéficie l'EPCC, le Mémorial vient de sécuriser ses relations financières avec ses fidèles partenaires dans un cadre pluriannuel (Éducation Nationale jusqu'en 2030 / Dilcrah jusqu'en 2028 à hauteur de 180 000 €/ Ministère des Armées jusqu'en 2027 à hauteur de 15 à 20 000 €). L'extension de cette contractualisation au partenariat que le Mémorial construit depuis 3 ans avec le Ministère de la Culture (DRAC Occitanie) contribuerait à renforcer cette forme de garantie de ressources pour l'EPCC (20 à 25.000 €).

Pour 2027, s'ajoutera à ces crédits structurels, le versement de la dernière tranche de crédits européens (POCTEFA) pour les actions dont le Mémorial assure le portage dans le cadre du réseau Exilis (20.000 €).

Sur le plan des ressources propres, l'exploitation en année pleine du Mémorial portée par la dynamique de la réouverture de l'exposition permanente et de la campagne de communication permet d'envisager un retour du niveau de recettes commerciales au-delà des 300.000 €.

Enfin, l'arrivée d'un nouveau responsable ou d'une nouvelle responsable « communication et mécénat » permettra d'élargir le réseau de partenaires privés de l'établissement pouvant contribuant au financement de ses activités (15 à 20.000 €).

3) En investissement : mobiliser l'excédent d'investissement sur l'équipement de la salle d'interprétation

Le résultat excédentaire reporté de la section pourrait être fléché en 2027 sur l'aménagement et l'acquisition du mobilier de la future salle d'interprétation.

Les autres ressources de la section, liées à l'amortissement des immobilisations et au versement du fonds de compensation de la TVA, seront affectées au renouvellement du matériel et des équipements techniques du MCR.

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF

TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSE CHIFFRÉE ET PERSPECTIVES À 3 ANS (scénario « au fil de l'eau »)

Synthèse par chapitre			
	2027	**2028**	**2029**
Chap O11 charges générales	755 200 €	735 000 €	750 000 €
Chap O12 charges de personnel	939 000 €	960 000 €	980 000 €
Chap 65 autres charges	8 000 €	10 000 €	10 000 €
Chap 68 amortissement	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Total des charges de fonctionnement	**1 732 200 €**	**1 735 000 €**	**1 770 000 €**
Ressources propres	320 000 €	330 000 €	340 000 €
Participations Région et Département	1 130 000 €	1 130 000 €	1 130 000 €
Subventions (Dilcrah, MC, MA, UE)	270 000 €	245 000 €	245 000 €
Autres (mécénat)	15 000 €	20 000 €	25 000 €
Total des recettes de fonctionnement	**1 735 000 €**	**1 725 000 €**	**1 740 000 €**
Solde prévisionnel	2 800 €	-10 000 €	-30 000 €

Synthèse analytique

	2027	**2028**	**2029**
Bâtiment et réseaux	397 250 €	404 128 €	410 367 €
Administration	356 450 €	364 392 €	372 365 €
PSC et Pédagogie	652 500 €	646 500 €	660 040 €
Communication	214 500 €	200 260 €	200 260 €
Services Annexes	111 500 €	119 720 €	126 968 €
Total des charges de fonctionnement	**1 732 200 €**	**1 735 000 €**	**1 770 000 €**
Bâtiment et réseaux	397 250 €	404 128 €	405 000 €
Administration	356 450 €	350 392 €	355 000 €
PSC et Pédagogie	655 300 €	622 400 €	625 000 €
Communication	214 500 €	228 360 €	230 000 €
Services Annexes	111 500 €	119 720 €	125 000 €
Total des recettes de fonctionnement	**1 735 000 €**	**1 725 000 €**	**1 740 000 €**
Solde prévisionnel	2 800 €	-10 000 €	-30 000 €

REÇU EN PREFECTURE
le 16/11/2026
Application agréée E-legalite.com
70_DE-066-200045680-20261106-D16_2026-BF